

2^{ème} Orientation PATRIMOINE NATUREL

THEMATIQUE 3: Jardiner en respectant la nature

Fiche action n°2.3.1 Objectif de réduction de 60% l'emploi de phytosanitaires a – administrations

1. OBJECTIFS STRATEGIQUES

Protection de la biodiversité et des ressources naturelles; protection de la ressource en eau

La gestion différenciée des espaces verts est une organisation qui prend en compte les caractéristiques géographiques, écologiques, paysagères des différents sites, leur fréquentation, leur usage... afin d'adapter les interventions d'entretien.

C'est faire évoluer le modèle horticole standard en intégrant la notion de développement durable à la conception et la gestion des espaces verts.

Elle favorise le développement d'une diversité faunistique et floristique, le rétablissement des équilibres biologiques et le rétablissement de la biodiversité.

Elle permet également de mieux utiliser les ressources humaines, d'optimiser les temps de travaux et de réduire les coûts d'intervention.

2. CONTEXTE ET DIAGNOSTIC

La Direction du Cadre de Vie de la Ville de Châlons-en-Champagne a engagé depuis plusieurs années dans une gestion différenciée de ses espaces. Depuis 3 à 4 ans, les quantités de désherbants ont été réduites par 3 voire 4 sur les voiries, due à une moindre exigence; ceci a été rendu possible en substituant une partie des traitements par des procédés thermiques ou mécaniques et par l'utilisation de spécialité commerciale avec dosage (application) /ha très faible.

L'évolution des pratiques, conjuguée à une évolution des perceptions permet aujourd'hui d'envisager de nouvelles pratiques plus extensive. Par exemple, l'introduction du fauchage tardif des squares de Châlons à partir de 2009. Cet élément concoure à la préservation de la biodiversité sur une trame verte dans l'agglomération. Cf. fiche action 2.1

Entre 2002 et 2008, globalement, la Ville de Châlons a réduit de près de 50% la quantité de matière active employées sur l'ensemble des espaces.

Cette démarche concerne toutes les communes de l'agglomération dans le cadre de l'entretien des espaces verts ou du fleurissement des communes. Des temps de formation des agents concernés, des partages d'expériences sont possibles et souhaitables; une valorisation (communication) des résultats observés est indispensable.

3. DESCRIPTIF DE L'ACTION

Bilan qualitatif et quantitatif de l'action engagée à l'échelle de la Ville de Châlons;

- désherbage : baisse des applications de produits phytosanitaires;
- paillage des massifs, plantation de vivaces en pied d'arbres

Communication des résultats vers le grand public : communication qualitative, les chiffres, dosages ou surfaces étant inintelligibles pour le grand public;

Partage d'expérience, formation, mise en commun avec les autres communes;

Bilan global à n + 5 ans, avec un objectif de -60% de matières actives par rapport à 2002.

4. ACTEURS

Direction pilote	Direction du Cadre de Vie – Ville de Châlons
Directions associées	Services espaces verts des communes, Service Environnement & développement durable - CAC
Partenaires techniques	FREDONCA, Agence de l'eau Seine Normandie, DIREN - DREAL
Partenaires financiers	Agence de l'eau Seine-Normandie Région ? Diren ?

5. PREMIERES PISTES SUR LES INDICATEURS

**Quantités de matières actives utilisées rapportées au m²;
établissement d'une année de référence (2002) et objectif de réduction de -60% d'ici
2013**

Indicateurs de biodiversité sur les espaces ??

**Pour une mesure de l'impact sur les populations d'abeilles à travers un sondage
chez les apiculteurs, le conservatoire des espaces naturels ...)?**

**Impact sur la ressource en eau : contribuer à l'objectif de bon état écologique
des milieux à l'horizon 2015 (SDAGE)**

**Mesurer les nouvelles pratiques dans les communes (photos) :
Enherbement des joints de pavés, des interstices de voiries (surfaces concernées)
Plantation de couverts végétaux (vivaces, arbustes) au lieu de traitement (surfaces
concernées), paillage,...**

2^{ème} Orientation PATRIMOINE NATUREL

THEMATIQUE 3: Jardiner en respectant la nature

Fiche action n°2.3.2 Objectif de réduction de 60% l'emploi de phytosanitaires b – Jardiniers amateurs

1. OBJECTIFS STRATEGIQUES

Protection de la biodiversité et des ressources naturelles; protection de la ressource en eau

De même que les collectivités s'engagent pour une gestion différenciée de leurs espaces verts, il est important de considérer et par conséquent d'impliquer les jardiniers amateurs. Ceux-ci, par méconnaissance, sont souvent de très gros utilisateurs de phytosanitaires, au regard des surfaces concernées.

Comme pour les collectivités, c'est faire évoluer le modèle horticole standard en intégrant la notion de développement durable dans les jardins d'agrément et potagers. C'est favoriser le développement d'une diversité faunistique et floristique, le rétablissement des équilibres biologiques et le rétablissement de la biodiversité.

La biodiversité, c'est également les plantes mises en place dans ces espaces privés. Une meilleure information sur les essences locales, leur mise en œuvre, leur commercialisation sont importantes à soutenir.

2. CONTEXTE ET DIAGNOSTIC

La FREDONCA (Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles) propose aux jardinerie, la signature d'une charte par laquelle ces magasins spécialisés s'engagent :

- à former leurs vendeurs;
- à proposer dans ses rayons des produits de substitution aux substances actives;
- à accueillir, informer et orienter vers ces produits les jardiniers amateurs.

La Communauté d'agglomération s'associe au projet et s'engage à relayer la communication auprès de la population.

La Société Horticole propose également de contribuer à l'émergence de nouvelles pratiques.

Enfin, un guide des plantes élaboré depuis plusieurs années par l'Agence de l'Urbanisme, mérite d'être mieux connu et diffusé auprès de tous les jardiniers amateurs.

3. DESCRIPTIF DE L'ACTION

Charte FREDONCA :

- Mise en œuvre de la Charte : formation des vendeurs + communication spécifique (dès février-mars 2009);
- Communication lors du salon de l'environnement (13-17 mars 2009) sur le stand de l'Agence de l'eau;
- Suivi des résultats et de l'efficacité de l'opération par la FREDONCA;

Diffusion des connaissances et savoir-faire :

- Société Horticole;
- Diffusion du guide "Que Planter"
- Jardinier de la ville au cours des journées portes ouvertes du service ou autres

4. ACTEURS

Direction pilote	FREDONCA Direction du Cadre de Vie – Ville de Châlons directions de la Communication (Agglo, Ville, Communes)
Directions associées	Services espaces verts des communes, Service Environnement & développement durable - CAC
Partenaires techniques	Collectivités, Agence de l'eau Seine Normandie, DIREN - DREAL
Partenaires financiers	Agence de l'eau Seine-Normandie Région ? Diren ?

5. PREMIERES PISTES SUR LES INDICATEURS

Quantités de matières actives vendues dans les jardinerie

Progression des ventes de produits alternatifs

Indicateurs de biodiversité sur les espaces ??

Indicateurs de qualité des eaux superficielles et des nappes ?

- suivi des peuplements halieutiques ?

2^{ème} Orientation PATRIMOINE NATUREL

THEMATIQUE 3: Jardiner en respectant la nature

Fiche action n°2.3.3 FAUCHER TARDIVEMENT

1. OBJECTIFS STRATEGIQUES

Fauchage tardif :

Améliorer la qualité écologique de la trame verte châlonnaise et de l'agglomération par une mise en relation des espaces sensibles et évolution des modes de gestion.

2. CONTEXTE ET DIAGNOSTIC

La trame verte de la Ville est protégée d'un point de vue juridique, ce qui garantit la protection des espaces à l'égard de l'urbanisme mais ne garantit pas toujours la qualité biologique et paysagère de ceux-ci. Aussi, les attentes des usagers en matière d'environnement, les contraintes de budget poussent à initier des modes de gestion nouveaux capables d'améliorer la biodiversité et les perceptions visuelles ainsi que soulager l'entretien.

3. DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Réaliser des inventaires faunistiques floristiques.
- Prioriser par secteur d'interventions.
- Rechercher des techniques d'interventions adaptées (période de coupe, matériel de broyage et fauchage).
- Réaliser des bilans faunistiques, floristiques (2012 / 2015)
- Sensibiliser les agents, les entreprises qui interviennent sur le terrain.
- Communiquer efficacement auprès des usagers, des enfants.

4. ACTEURS

Direction pilote	CADRE DE VIE ENVIRONNEMENT URBANISME EQUIPEMENT
Directions associées	COMMUNICATION
Partenaires techniques	CNPCA ENVIRONNEMENT
Partenaires financiers	DIREN

5. PREMIERES PISTES SUR LES INDICATEURS

- Absence de réclamations des riverains, usagers.
- Retour des papillons et insectes dans les parcs
- Communication (relais par la presse)
- Support : projets pédagogiques dans les écoles

2^{ème} Orientation PATRIMOINE NATUREL

THEMATIQUE 3: Jardiner en respectant la nature

Fiche action n°2.3.4 POTAGERS ET JARDINS FAMILIAUX

1. OBJECTIFS STRATEGIQUES

Améliorer la prise en compte de l'environnement dans les potagers châlonnais.

2. CONTEXTE ET DIAGNOSTIC

La ville et les communes de l'agglomération comportent un grand nombre de jardins familiaux pour lesquels la collectivité souhaite sensibiliser les propriétaires ou locataires aux bonnes pratiques de jardinage.

3. DESCRIPTIF DE L'ACTION

- 1 Organisation de journées avec la Société d'horticulture et la LPO (sensibilisation)
- 2 Salon de l'environnement 2009 (2010/2011)
- 3 Améliorer la qualité du mobilier dans les jardins familiaux
- 4 Prix dans les concours locaux des maisons fleuries
- 5 Mise en place de règlement dans les jardins familiaux
- 6 Initiation au compostage.

4. ACTEURS

Direction pilote Directions associées	CADRE DE VIE / FONCIER ENVIRONNEMENT / COMMUNICATION
Partenaires techniques	Société d'Horticulture FREDONCA LPO JARDILAND LE JARDIN DU CHEMINOT CERCLE VERT
Partenaires financiers	DIREN CAC

5. PREMIERES PISTES SUR LES INDICATEURS

- Etablissement d'un règlement jardins familiaux
- Développement de l'apiculture (ruches)
- Nombre de journées d'échange (associations sur thème)
- Nombre des composteurs vendus.
- Nombre d'implantation de chalets et bacs déchets "durables"

2^{ème} Orientation PATRIMOINE NATUREL

THEMATIQUE 3: Jardiner en respectant la nature

Fiche action n°2.3.5 JARDINS D'AGREMENTS

1. OBJECTIFS STRATEGIQUES

Améliorer la prise en compte de la biodiversité et de l'environnement dans les jardins d'agréments.

2. CONTEXTE ET DIAGNOSTIC

La ville et les communes de l'agglomération comportent un grand nombre d'habitations individuelles avec jardin, pour lesquelles la collectivité souhaite sensibiliser les propriétaires ou locataires aux bonnes pratiques de jardinage

- Réduction des consommations d'eau et déchets
- Suppression des produits phytosanitaires
- Plantations d'espèces écologiques,
- Implantation de nichoirs, ruches, habitats pour abeilles ...

3. DESCRIPTIF DE L'ACTION

- 1 Stand thématique sur les journées avec la Société d'horticulture et la LPO (sensibilisation)
- 2 Salon de l'environnement 2009 (2010/2011)
- 3 Prix dans les concours locaux des maisons fleuries
- 4 Compostage (initiation).
- 5 Journée thématique Cadre de vie (dans le cadre des prochaines portes ouvertes)

4. ACTEURS

Direction pilote Directions associées	CADRE DE VIE COMMUNICATION ENVIRONNEMENT
Partenaires techniques	SOCIETE HORTICOLE FREDONCA
Partenaires financiers	DIREN CAC LPO JARDILAND CERCLE VERT

5. PREMIERES PISTES SUR LES INDICATEURS

- Nombre de journée d'échange – parutions éditions
- Nombre de prix développement durable au concours "des maisons fleuries".
- Nombre de nichoirs vendus (vente).
- Nombre de composteurs en fonctionnement.